

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

« MON ORAL »

Vous allez utiliser le parcours Projet Voltaire Expression, comprenant le module « Mon oral ».
Voici un guide pour vous aider à bien l'employer.

1

À QUOI SERT LE MODULE « MON ORAL » ?

« Mon oral » est une application d'entraînement en ligne conçue pour vous accompagner dans l'amélioration de vos prises de parole :

- **afin d'être prêt(e) pour votre examen oral (Grand oral, oral de français, oral du brevet...)** ;
- **pour savoir vous présenter (entretien de stage ou de recrutement...).**



Vous pouvez :

- réaliser des vidéos via l'application web ou mobile ;
- télécharger sur l'application des vidéos réalisées par vos propres moyens ;
- analyser et annoter des vidéos dont le lien aura été proposé par votre enseignant.



Votre enseignant peut :

- visionner vos vidéos grâce à l'application ;
- évaluer et annoter vos exercices pour vous conseiller sur le fond et la forme et vous accompagner au mieux dans vos progrès !

2

COMMENT BIEN UTILISER LE MODULE « MON ORAL » ?

En utilisant cette application logicielle, vous vous engagez à respecter les [Conditions générales d'utilisation](#) et vous êtes responsable de votre comportement et des conséquences qui en découlent. Soyez raisonnable et responsable !



Les vidéos et contenus que vous allez créer, utiliser et partager dans l'application « Mon oral » doivent l'être **à des fins exclusivement pédagogiques**. Cela signifie que vous ne devez pas y partager du contenu publicitaire, ni de liens renvoyant vers des pages Internet qui n'ont pas de visée pédagogique.



Le contenu ne doit pas être dénigrant à l'égard de votre enseignant, de votre établissement ou des autres élèves. L'outil ne doit pas être utilisé à des fins **de harcèlement, menace ou injure**.



Le contenu doit **être respectueux** des autres, de l'ordre public, des bonnes mœurs, des droits d'autres personnes, notamment de leur propriété intellectuelle (copyright, droit d'auteur, etc.), de leur vie privée, réputation ou image.



« Mon oral » doit être utilisé exclusivement **avec votre image et sous votre identité** : vous ne devez donc pas la dissimuler en utilisant un pseudonyme ou usurper l'identité ou l'identifiant d'un autre élève. Vous ne devez pas publier de vidéos ou enregistrements contenant l'image ou la voix d'autres élèves, même avec leur accord.



Les vidéos vous représentant ont vocation à être consultées exclusivement au sein de l'application par votre enseignant, nous vous recommandons donc de ne pas les publier sur d'autres sites et de ne pas les diffuser sur les réseaux sociaux.



Comme toutes les applications et technologies, « Mon oral » est destiné à un **usage raisonnable et ponctuel** de votre part. Le Projet Voltaire vous rappelle l'importance du bon usage du logiciel, en respectant les temps de repos ainsi qu'en préservant l'équilibre essentiel entre votre activité scolaire et familiale et l'usage des technologies.